

Inforail

15 février 2008



www.caw.ca

Résultats du scrutin de ratification de la section locale 101 au CP

Salutations,

Le Comité de négociation est heureux de vous annoncer que l'entente de principe conclue avec le CP a été ratifiée par 81% des membres à l'échelle pancanadienne.

L'entente conclue le samedi 27 janvier, qui couvrira 2 500 employés du CP, est une excellente entente, d'autant plus que le comité de négociation a réussi à résister aux demandes de l'employeur, qui souhaitait une participation des employés aux coûts des avantages sociaux.

La nouvelle convention de trois ans fera donc augmenter les salaires des gens de production de plus de 9,3 % et ceux des gens de métier de plus de 16 %. L'unité de négociation compte plus de 1 800 membres de métier.

Sont également prévues des améliorations à neuf protections du régime d'avantages sociaux, ainsi que plusieurs améliorations normatives.

Le Comité de négociation tient à remercier les membres de leur soutien sans faille tout au long des négociations. Il ne fait aucun doute que le solide mandat de grève qu'ils ont donné au Comité de négociation à la lumière des demandes de concessions du CP a fait toute la différence et a donné au Comité les outils et la confiance qu'il lui fallait pour arriver à cette entente avec le CP.

Pour les résultats détaillés par établissement ou par province, prière de communiquer avec le président de l'unité ou avec le vice-président de la région.

Solidairement,

***Distribué par : Comité central de négociation au CP
Section locale 101***